

Communiqué de presse

Berne, le 2 mai 2014

Adaptations tarifaires modérées dans les transports publics – hausse linéaire de 2,9 %

Selon les estimations, il manquera 90 millions de francs en 2015 pour couvrir les investissements réalisés dans le développement et la modernisation du trafic régional voyageurs. Or les entreprises de transport ne parviendront pas à compenser entièrement ce défaut d'indemnisation par des hausses d'efficacité. C'est pourquoi la branche des transports publics a décidé, deux ans après la dernière, d'une adaptation modérée des tarifs au changement d'horaire de décembre 2014. La hausse tarifaire est de 2,9 % et s'applique linéairement à tous les billets et abonnements.

Les transports publics doivent leur succès à leur croissance et à leur offre attrayante. Le trafic régional voyageurs commandé en commun par la Confédération et les cantons en forme l'un des piliers principaux. Tandis que le trafic longues distances doit être exploité de façon indépendante et rentable par les entreprises de transport, le législateur prévoit des comptes équilibrés pour le trafic régional voyageurs (TRV). L'offre est commandée et indemnisée en commun par la Confédération et les cantons.

Néanmoins, comme la croissance des recettes n'est pas aussi rapide que le développement de l'offre et le renouvellement du matériel roulant, un défaut de financement de 90 millions de francs est attendu pour 2015, prévision confirmée par l'Office fédéral des transports. Or les entreprises de transport ne sont pas en mesure de compenser cette somme à elles seules, malgré leurs efforts d'amélioration de l'efficacité déployés depuis des années. La Confédération a plusieurs fois fait savoir qu'une hausse du financement des transports publics par les usagers était inévitable.

L'extension de l'offre et le renouvellement du matériel roulant entraînent dans un premier temps une hausse des coûts. Néanmoins, si les contributions de la Confédération et des cantons restent plus ou moins les mêmes, les recettes n'augmentent pas immédiatement, mais petit à petit. C'est pourquoi la branche des transports publics a décidé, deux ans après la dernière, d'appliquer une hausse linéaire des tarifs de 2,9 % en décembre 2014, alors que les coûts supplémentaires non couverts du trafic régional voyageurs auraient exigé une augmentation plus forte. «Je suis conscient qu'une hausse des tarifs ne fait plaisir à personne. Néanmoins, le défaut d'indemnisation attendu dans le trafic régional voyageurs la rendent nécessaire. La clientèle profite grandement de l'extension régulière de l'offre des transports publics, cette adaptation modérée est donc supportable à mon sens», a déclaré le directeur de l'UTP Ueli Stückelberger lors d'une conférence de presse tenue à Berne par l'UTP et CarPostal Suisse.

Pour la branche, il est néanmoins clair que le prix des transports publics doit rester abordable. A travers cette hausse linéaire, tous les segments de voyageurs participent de façon égale aux coûts non couverts.

En contrepartie, la clientèle bénéficie de davantage de relations (ligne diamétrale à Zurich, RER à St-Gall, trafic régional voyageurs en Suisse romande, extension prévue de l'offre de CarPostal dans les régions d'Avenches et de Payerne) et d'un matériel roulant plus confortable. L'extension de l'offre dans le trafic régional voyageurs passe par des lignes supplémentaires, une densification de l'horaire et une amélioration de l'information à la clientèle. Dans les régions et les cantons, la liste de souhaits dans ce domaine est longue. «Mais l'augmentation du nombre de bus et de trains a un prix», explique Daniel Landolf, directeur de CarPostal Suisse SA.

Comme il l'a montré dans son exposé, les entreprises de transport évoluent dans une zone de tension: d'un côté, la clientèle souhaite une offre de qualité, de l'autre, les commanditaires exigent des prix les plus bas possible. Or le défaut d'indemnisation ne peut pas être compensé uniquement par une hausse de la productivité des entreprises de transport, il requiert aussi une participation des voyageurs. Sinon, ce sont tous les contribuables qui devront payer davantage à travers une participation des pouvoirs publics.

Certaines communautés, dont la communauté de trafic zurichoise ZVV, prévoient également d'augmenter légèrement leurs tarifs en décembre 2014.

Le Surveillant des prix sera informé des hausses tarifaires décidées.

Renseignements

Roger Baumann, responsable de la communication à l'UTP | 031 359 23 15 | 079 270 10 00
Urs Bloch, porte-parole de CarPostal Suisse | 058 338 57 00

Mesure tarifaire 2014 dans le Service direct (application au changement d'horaire du 14 décembre 2014)

1. Demi-tarif

Assortiment	Prix actuel	Nouveau prix	Hausse tarifaire	
			en francs	en %
Demi-tarif 1 an	175	180	5	2.9%
Demi-tarif 2 ans	330	340	10	3.0%
Demi-tarif 3 ans	450	463	13	2.9%
Demi-tarif carte de crédit	150	154	4	2.7%

2. Abonnement général

	1 ^{re} classe, par an			
	Prix depuis déc. 2012	Nouveau prix dès déc. 2014	Hausse tarifaire	
	en francs	en francs	en francs	en %
AG adulte	5800	5970	170	2.9%
AG jeune	4310	4430	120	2.8%
AG étudiant	4310	4430	120	2.8%
AG senior	4500	4635	135	3.0%
AG handicapé	3760	3870	110	2.9%
AG Plus Fam. partenaire	3240	3335	95	2.9%
AG Plus Fam. enfant	2630	2705	75	2.9%
AG Plus Fam. jeune	2660	2735	75	2.8%
AG Plus Duo partenaire	4000	4115	115	2.9%
AG enfant	2630	2705	75	2.9%

	2 ^e classe, par an			
	Prix depuis déc. 2012	Nouveau prix dès déc. 2014	Hausse tarifaire	
	en francs	en francs	en francs	en francs
AG adulte	3550	3655	105	3.0%
AG jeune	2530	2600	70	2.8%
AG étudiant	2530	2600	70	2.8%
AG senior	2680	2760	80	3.0%
AG handicapé	2300	2370	70	3.0%
AG Plus Fam. partenaire	2000	2060	60	3.0%
AG Plus Fam. enfant	650	665	15	2.3%
AG Plus Fam. jeune	880	905	25	2.8%
AG Plus Duo partenaire	2490	2560	70	2.8%
AG enfant	1570	1615	45	2.9%
AG chien	760	780	20	2.6%

3. Cartes journalières

Carte journalière pour demi-tarif	Prix depuis déc. 2012	Nouveau prix dès déc. 2014	Hausse tarifaire	
			en francs	en %
1 ^{re} classe	121	124	3	2.5%
2 ^e classe	71	73	2	2.8%

Carte dès 9 heures pour demi-tarif	Prix depuis déc. 2012	Nouveau prix dès déc. 2014	Hausse tarifaire	
			en francs	en %
1 ^{re} classe	96	99	3	3.1%
2 ^e classe	58	59	1	1.7%

Carte journalière chien	Prix depuis déc. 2012	Nouveau prix dès déc. 2014	Hausse tarifaire	
			en francs	en %
2 ^e classe	34	35	1	2.9%

Carte journalière commune	Prix depuis déc. 2012	Nouveau prix dès déc. 2014	Hausse tarifaire	
			en francs	en %
2 ^e classe	12 900	13 300	400	3.1%

Carte mensuelle pour demi-tarif	Prix depuis déc. 2012	Nouveau prix dès déc. 2014	Hausse tarifaire	
			en francs	en %
1 ^{re} classe	655	670	15	2.3%
2 ^e classe	400	410	10	2.5%